



Commission économique pour l'Europe**Groupe de travail sur le vieillissement****Onzième réunion**

Genève, 19 et 20 novembre 2018

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

**Mise en œuvre des principaux éléments du programme de travail
du Groupe de travail sur le vieillissement en 2018
et résultats attendus en 2019****Mise en œuvre du programme de travail
du Groupe de travail sur le vieillissement
en 2018****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. Le Groupe de travail sur le vieillissement (ci-après le Groupe de travail) de la Commission économique pour l'Europe (CEE) est un mécanisme intergouvernemental créé en 2008 pour faciliter la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (ci-après la Stratégie régionale).

2. Dans la Déclaration ministérielle de Lisbonne (ECE/AC.30/2017/2) qu'ils ont adoptée lors de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement tenue en septembre 2017 à Lisbonne (Portugal), 46 États membres ont renouvelé le mandat du Groupe de travail et donné des orientations pour son programme de travail relatif au quatrième cycle de mise en œuvre de la Stratégie régionale. En conséquence, à sa quatre-vingt-seizième réunion le 26 janvier 2018, le Comité exécutif de la CEE a reconduit jusqu'à la fin de l'année 2022 le mandat du Groupe de travail et a approuvé la version révisée de ses termes de référence (ECE/EX/2018/L.1). Il a également approuvé le programme de travail pour la période biennale 2018-2019, tel qu'il figure dans le document ECE/WG.1/2017/5.

3. Le présent document a été établi par le secrétariat en vue de la onzième réunion du Groupe de travail. Il traite de la mise en œuvre du programme de travail en 2018, notamment des principaux résultats obtenus dans les grands domaines d'activité que sont les notes d'orientation illustrées d'exemples de bonnes pratiques, le renforcement des capacités, le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale et le renforcement de la base de connaissances servant à l'élaboration des politiques.



II. Mise en œuvre des principaux volets du programme de travail pour 2018

A. Notes d'orientation illustrées d'exemples de bonnes pratiques

4. Les notes d'orientation de la CEE sur le vieillissement fournissent des informations sur les politiques et favorisent l'échange d'exemples de bonnes pratiques entre États membres concernant différents domaines de la Stratégie régionale. Elles réunissent un grand nombre de contributions et de données d'expérience communiquées par les États membres. Toutes les notes publiées peuvent être consultées sur le site Web de la CEE¹.

5. Depuis la dixième réunion du Groupe de travail en novembre 2017, la note d'orientation n° 20 intitulée « Des services sociaux et des mesures d'appui innovants pour une vie autonome dans la vieillesse » a été publiée. Comme suite à la décision prise par le Bureau du Groupe de travail à sa dixième réunion en mai 2018, l'élaboration de la note d'orientation n° 21 sur le thème « L'âgisme : un obstacle à l'allongement de la vie professionnelle » a débuté à l'automne 2018 et le projet de note sera présenté au Groupe de travail à sa onzième réunion. Le don qu'a fait l'Allemagne au Fonds consacré au vieillissement en 2017 a permis que les deux dernières notes d'orientation soient disponibles en versions papier et électronique.

6. Les deux prochaines notes d'orientation sur le vieillissement sont prévues pour 2019, comme convenu par le Bureau sur la base des débats de la dixième réunion du Groupe de travail. La note n° 22 portera sur les proches aidants et la note n° 23 sera consacrée au vieillissement en milieu urbain.

B. Renforcement des capacités

7. En juin 2018, le secrétariat, en collaboration avec le Ministère polonais de la famille, du travail et de la politique sociale, a organisé un séminaire national intitulé « L'indice du vieillissement actif en Pologne ». Les participants au séminaire ont examiné les valeurs de l'indice du vieillissement actif (IVA) pour la Pologne aux niveaux national et régional ainsi que les possibilités qu'offre l'IVA en tant qu'instrument de suivi des politiques relatives au vieillissement et de promotion du concept de vieillissement actif. Le séminaire a réuni 50 participants représentant les ministères et organismes publics polonais chargés des questions du vieillissement, du travail, de la santé, de la protection sociale et de l'éducation, ainsi que des administrations régionales et locales, le bureau des statistiques, des organisations de la société civile et des instituts de recherche.

8. Comme convenu à la dixième réunion du Groupe de travail, le secrétariat a œuvré à la préparation d'un séminaire qui aura lieu le 21 novembre 2018, à savoir le lendemain de la onzième réunion. Le thème du séminaire – Le vieillissement et les objectifs de développement durable – a été adopté par le Bureau sur la base de la consultation réalisée par voie électronique auprès des membres du Groupe de travail au printemps 2018.

C. Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale et renforcement de la base de connaissances servant à l'élaboration des politiques

1. Indice du vieillissement actif

9. Les travaux se sont poursuivis en 2018 dans le cadre de la troisième phase du projet relatif à l'indice du vieillissement actif (IVA-III) qui vise à promouvoir et à faciliter le recours à l'indice pour la conception et le suivi des politiques sur le vieillissement aux niveaux national et infranational. Pour ce faire : a) des lignes directrices concernant le calcul de l'IVA dans les pays non membres de l'Union européenne et/ou au niveau infranational ont été élaborées et publiées en septembre 2018 ; b) une étude sur les résultats

¹ Disponibles à l'adresse <http://www.unec.org/population/ageing/policybriefs.html>.

de l'IVA pour différents groupes de population a été réalisée en Italie ; c) une version actualisée des résultats de l'IVA pour les pays de l'Union européenne et les pays pour lesquels des données sont disponibles grâce aux enquêtes européennes harmonisées a été publiée ; d) un accord a été trouvé avec les autorités moldoves concernant la révision et la deuxième série de calculs de l'indice pour la République de Moldova. Les lignes directrices et les résultats de l'étude en Italie seront disponibles sur le wiki consacré à l'IVA.

10. Le deuxième séminaire international sur l'IVA s'est tenu les 27 et 28 septembre à Bilbao² (Espagne) et a été organisé conjointement par la CEE, la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne, l'Institute of Population Ageing de l'Université d'Oxford et l'Université du Pays basque, et avec l'appui des autorités de la province de Biscaye (Espagne). Il a été consacré aux études portant sur le recours à l'indice pour recenser les moyens de favoriser le vieillissement actif grâce à l'adoption de mesures adaptées à différents niveaux et dans différents contextes, et aux questions de méthode y afférentes. La huitième réunion du Groupe d'experts sur l'indice du vieillissement actif doit se tenir le 26 septembre 2018 à Bilbao, juste avant le séminaire international.

11. Le projet IVA-III entrant dans sa phase finale en 2019, les activités qui seront menées alors viseront à améliorer la visualisation de l'indice et la communication y afférente en proposant une interface plus interactive, conviviale et attrayante visuellement, et en organisant une réunion des parties prenantes et éventuellement quelques séminaires nationaux. La question des préparatifs en vue de la mise à jour régulière des résultats de l'indice et de l'analyse des tendances ainsi que celle du calcul de l'indice pour les pays non membres de l'Union européenne seront étudiées lors de la phase préparatoire du quatrième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale.

2. Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations

12. Le secrétariat a continué à servir de pivot pour la gestion des données du Programme et à coordonner le réseau des coordonnateurs nationaux baptisé « Conseil des partenaires du Programme ». C'est en cette qualité qu'il a coorganisé une réunion de ce Conseil le 6 juin 2018 à Bruxelles (Belgique), juste avant la Conférence européenne sur la population (6-9 juin 2018). En tant que coordonnateur du Conseil, le secrétariat de la CEE joue un rôle important en faisant le lien entre les responsables de la gestion et du développement du Programme et les responsables de sa mise en œuvre au niveau national.

13. Une nouvelle vague d'enquêtes au titre du Programme est prévue pour 2019-2020. En attendant, deux autres pays de la CEE, le Kazakhstan et la Lettonie, ont commencé à répondre à l'Enquête 2020 relative à la situation des hommes et des femmes au fil des générations. De nouvelles opérations de collecte de fonds pour l'Enquête sont menées actuellement en Géorgie, en République de Moldova et en Roumanie.

14. La CEE gère la soumission des données par les équipes nationales et traite les demandes des scientifiques et des experts qui souhaitent utiliser les données issues du Programme dans le cadre de leurs travaux³. Le secrétariat assure par ailleurs la gestion et la mise à jour du catalogue des travaux de recherche effectués sur la base du Programme⁴. Le Programme est l'une des principales sources de données pour les recherches menées en vue de l'élaboration de politiques, portant sur les tendances et processus démographiques dans la région de la CEE. Les données et résultats de travaux de recherche issus du Programme ont été utilisés dans certains contextes pour le calcul des indicateurs de l'indice du vieillissement actif et ont été à l'origine, ou ont encouragé l'adoption, de certaines mesures ayant trait à la faiblesse de la fécondité et à l'équité intergénérationnelle.

² De plus amples informations sur le séminaire international sont disponibles à l'adresse <https://statswiki.unece.org/display/AAI/Second+international+seminar++on+the+Active+Ageing+Index>.

³ Les utilisateurs inscrits peuvent consulter les données à l'adresse www.ggp-i.org.

⁴ Consultable à l'adresse <http://www.ggp-i.org/form/publications>.

3. Autres éléments du programme et activités connexes

15. Organisée par le Groupe de travail, la manifestation parallèle intitulée « MIPAA meets SDG1: Responses to old-age poverty in the UNECE region » (Plan d'action de Madrid et objectifs de développement durable : actions contre la pauvreté des personnes âgées dans la région de la CEE) s'est tenue le 31 janvier 2018 à New York, lors de la cinquante-sixième session de la Commission du développement social. L'Autriche, la France et la Norvège ont fait part des stratégies qu'elles avaient mises en place pour lutter contre le risque de pauvreté des personnes âgées, notamment de l'adoption de politiques inclusives et de la promotion du vieillissement actif.

16. Le secrétariat et le Bureau régional pour l'Europe orientale et l'Asie centrale du Fonds des Nations Unies pour la population ont achevé l'élaboration d'un cadre régional visant à appuyer le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et plus particulièrement des recommandations énoncées en 2013 par le Président dans le résumé établi à l'issue de l'examen de l'exécution du Programme vingt ans après son adoption dans la région. Le cadre de suivi est harmonisé dans la mesure du possible avec les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et a servi de fondement à l'élaboration du rapport régional de la CEE sur la CIPD+25.

17. La Conférence régionale de la CEE sur la CIPD+25 intitulée « Dynamique démographique et développement durable » était axée sur les principales mesures à prendre pour mettre en œuvre le Programme d'action de la CIPD et a également porté sur des considérations d'ordre plus général concernant les trois grands thèmes suivants : dynamique démographique et développement durable ; familles et santé sexuelle et procréative au cours de la vie ; et inégalités, intégration sociale et droits. Les préoccupations et les perspectives liées au vieillissement de la société énoncées dans la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 ont trouvé un écho et un soutien tout au long des délibérations de la Conférence.

III. Conclusions

18. La Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 a constitué un cadre de référence important s'agissant de rationaliser les activités relatives à la mise en œuvre et au suivi de la Stratégie régionale dans la région de la CEE. Le rôle clef que joue le Groupe de travail en favorisant la mise en œuvre de la Stratégie dans la région a été une fois de plus confirmé par la prorogation de son mandat jusqu'à la fin de l'année 2022. Le Groupe de travail a obtenu des résultats importants et offert un cadre de coopération utile aux coordonnateurs nationaux pour l'échange d'informations et de données d'expérience.

19. Les récentes contributions financières et en nature, notamment le don de l'Allemagne au Fonds consacré au vieillissement en 2017, l'accueil de la dixième réunion du Bureau à Ljubljana par la Slovénie et la traduction de notes d'orientation par l'Autriche et l'Espagne, ont aidé le Groupe de travail à mener à bien les activités prévues dans son programme de travail pour 2018. Les fonds extrabudgétaires reçus au titre du projet conjoint avec la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne ont permis de disposer des ressources nécessaires pour poursuivre les travaux sur l'indice du vieillissement actif et promouvoir son utilisation dans l'élaboration des politiques et le suivi des effets des mesures relatives au vieillissement actif.